



JEAN-ANDRÉ

LASSERRE

TOUS POUR COURBEVOIE!

@ www.courbevoie2014-lasserre.fr

✉ jalasserre@gmail.com

f facebook.com/jeanandrelasserre.fr

🐦 twitter@JALasserre

☎ 06 73 70 44 45

Renforcer la sécurité de proximité à Courbevoie

La sécurité est un droit fondamental à faire respecter. La délinquance ne doit pas être banalisée.

Se sentir en sécurité, c'est également vivre dans son quartier sans être importuné par des incivilités. Pour cela, nous nous appuyerons sur une police municipale disponible et des médiateurs de terrain efficaces, au contact des habitants.

Nous nous engageons à prendre toutes les mesures concrètes en prévention et lutte contre la délinquance.

Renforcer l'îlotage à pied et à V.T.T dans tous les quartiers
Pour lutter contre l'insécurité, rien ne remplace la présence humaine : une Police Municipale présente à pied ou à vélo, dans tous les quartiers, au contact direct de la population. Elle doit être l'interlocuteur de proximité des Courbevoisiens.

Renforcer les effectifs des médiateurs

Aujourd'hui, seuls 3 médiateurs assurent des missions de tranquillité publique pour 90 000 habitants. C'est insuffisant. Il est donc primordial d'instaurer un plan de médiation urbaine en augmentant le nombre de médiateurs au sein de la Police Municipale.

Résoudre les problèmes quotidiens d'incivilité et de tranquillité, par un numéro « ma ville tranquille » accessible 24h/24, 7j/7

Expérimentée avec succès à Toulouse, un tel service permet aux habitants de signaler les problèmes d'incivilité et de sécurité. Selon les faits, le service adéquat (police nationale, police municipale, médiateur, ou autres) intervient.

Optimiser le système de vidéosurveillance après un audit technique et financier

(voir aussi ci-contre)

Limiter le nombre de caméras en panne ou mal orientées, réétudier leur localisation et la modifier si besoin, améliorer les interventions suite à des faits constatés en vidéosurveillance. Tels sont nos engagements. La vidéosurveillance est un outil au service de la sécurité, qui doit être complétée par une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention.

Notre position sur la vidéosurveillance

Dans un précédent tract, le maire et son équipe affirment que nous refusons la vidéo-surveillance. **C'est FAUX.**

1) Nous ne reviendrons pas sur les lourds investissements de la ville en matériels de vidéosurveillance.

2) En revanche, nous demandons depuis 2008 un **bilan qualitatif et financier** de la vidéosurveillance.

- la localisation est-elle adaptée ?
- combien de caméras fonctionnent ? Quel est le niveau de maintenance ?
- combien enregistrent ?
- quels sont les effets réels constatés ?
- qui intervient et comment quand des faits sont constatés ?

La présence humaine reste le meilleur moyen de lutte contre l'insécurité. Jamais une caméra n'est intervenue seule depuis son poteau !

A ces questions, les réponses du maire ont toujours été vagues.

3) nous demandons un respect strict des règles déontologiques. Or la charte de déontologie est ... aux archives et **le maire est dans l'incapacité de la fournir.** Les personnes qui ont accès aux images en ont-elles eu connaissance ?



DES DEPLACEMENTS SECURISES POUR TOUS

Mettre en « Zone 30 » progressivement des quartiers entiers

Dans certaines zones, et en accord avec les habitants, piétons, cyclistes et automobilistes se partagent la voirie en toute sécurité.

Sécuriser les passages piétons

Avec des radars pédagogiques et du personnel, en particulier aux abords des écoles.

Sécuriser les "priorités à droite"

Après étude au cas par cas, en les remplaçant par des "cédez le passage" aux endroits les plus accidentogènes comme devant le Lycée Lapie.

UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE

Contrôler les nuisances routières

En renforçant le contrôle des camions en transit, des nuisances sonores, des stationnements illégaux, et des pollutions émises.

Améliorer le service de sécurité des parcs

Au contact des usagers, pour conseiller, accompagner et sécuriser les parcs. Aujourd'hui, à cause de la multiplication des mini-squares sans étude des conséquences sur le personnel, les gardiens ne peuvent plus assurer efficacement leurs missions.

Créer une unité de protection de l'environnement

En charge de verbaliser les atteintes à l'environnement, les dépôts sauvages d'ordures, les déjections canines, le respect des jours de collecte des ordures...

UNE PREVENTION RENFORCEE ET UNE CITOYENNETE ACTIVE

Renforcer le partenariat avec la justice et proposer de sanctionner certains délinquants en développant les travaux d'intérêt général au profit de notre collectivité

Nous mettrons ainsi en oeuvre une politique de sanctions adaptées et utiles à la collectivité, et participerons à une politique d'insertion.

Mettre en place d'un plan social de lutte contre la primo délinquance

Le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) ne doit pas être qu'un outil formel. Pour une prévention de proximité efficace, nous rassemblerons les acteurs sociaux, judiciaires et locaux afin de résoudre concrètement les problèmes ponctuels, rencontrés quartier par quartier.

Instaurer un parcours citoyen

Pour que la population connaisse les institutions policières, judiciaires et républicaines, avec des rencontres et des opérations portes ouvertes.

JEAN-ANDRÉ

LASSERRE

TOUS POUR COURBEVOIE!

REJOIGNEZ LA CAMPAGNE, FAITES UN DON !

- Contribuez par du bénévolat, en nous contactant au 06 73 70 44 45.
- Contribuez par un don, déductible à 66% de vos impôts. Libellé votre chèque à l'ordre de «Jacques Stevenin, mandataire financier de J.A. Lasserre», adressez-le à : Jacques Stevenin, BP 98, 92405 Courbevoie cedex. MERCI !

